



Mairie de Gosné
Place du Calvaire
35140 GOSNÉ

Tél. 02 99 66 32 08
Email : mairie@gosne.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 1^{er} JUIN 2023
à la Mairie - salle du Conseil Municipal
à 20h15

ORDRE DU JOUR

Présentation de l'avant-projet des travaux rues de la Futaie, de Villeneuve et de la Fleuriais
Présentation du cahier des charges de l'extension de la maison médicale

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Création d'un bar-restaurant : modification de l'avant-projet
- Création d'un bar-restaurant : validation de la rémunération définitive du maître d'œuvre
- Création d'un bar-restaurant : devis relatif à la création d'une deuxième salle
- SDE35 : validation de l'opération de rénovation de l'éclairage public rues de la Fleuriais, de Villeneuve et de la Futaie
- Budget communal – décision modificative n°2
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Droit de préemption urbain – 7 Bellevue
- Avis sur l'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest
- Divers

Fait en Mairie, le 25 mai 2023

Le Maire,
Jean DUPIRE

